



Commission économique
pour l'Afrique

Document d'Information de l'AISI, No. 1 janvier 2003

Vers une société de l'information en Afrique: la question des politiques nationales

L'édification d'une société de l'information durable en Afrique est au centre des préoccupations de l'Initiative de la société de l'information en Afrique (AISI). L'AISI prône l'élaboration d'un plan de l'infrastructure nationale d'information et de communication (NICI) dans chaque pays africain. Le plan NICI doit s'appuyer sur les priorités nationales de développement que sont la santé, l'éducation, la création d'emplois, la sécurité alimentaire, la mise en valeur des terres, l'eau, la gestion de la dette, le développement industriel, le commerce et le tourisme. L'AISI entend favoriser la coopération régionale entre les pays africains pour les amener à échanger des informations sur leurs expériences réussies et appuyer le développement régional dans le contexte des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce document constitue une brève présentation du concept NICI en Afrique.

POURQUOI DES POLITIQUES NATIONALES EN MATIÈRE DE TIC?

Le monde est entré dans l'ère de la société de l'information et du savoir, avec comme matières premières les produits de l'information et de l'esprit. Dans ce contexte, la capacité de transmettre des données via les infrastructures d'information et de communication est une ressource déterminante pour tout pays, afin d'intégrer effectivement la société mondiale de l'information et d'affronter les défis du développement.

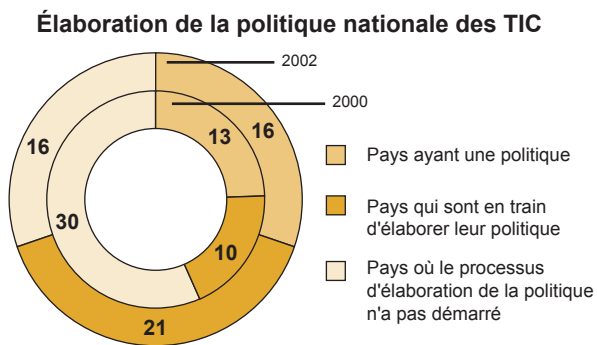
Le bon déploiement des technologies de l'information et de la communication peut favoriser le développement de sociétés basées sur le savoir dans les pays du continent et permettre de combler le retard accusé dans le cadre de la fracture numérique.

En mai 1995, la Conférence des Ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a adopté une résolution intitulée "Créer une autoroute africaine de l'information", pour établir un agenda de la société de l'information. Un plan d'action connu sous le nom de l'Initiative de la société de l'information en Afrique (AISI) a été adopté par la Conférence des Ministres de la CEA et le Sommet des chefs d'État et de gouvernement africains.

Selon sa vision, l'AISI entend " appuyer et accélérer le développement socio-économique de la région". L'AISI a des impératifs de développement, et met l'accent sur les stratégies, programmes et plans prioritaires qui peuvent favoriser le développement durable des pays.

«...concernant le Rwanda, le déploiement, l'exploitation et le développement des TIC pour appuyer le processus de développement économique et social du pays est moins une question de choix que de nécessité. Les TIC pourraient propulser l'économie et l'amener au niveau d'une économie basée sur l'information et le savoir».

*S.E le Président
Paul Kagame*



Cette vision a conduit au processus des politiques nationales en matière de TIC, ci-dénoté plan de l'infrastructure nationale d'information et de communication (NICI).

Qu'est-ce que les NICI?

L'élaboration de plans et de stratégies NICI est l'un des programmes les plus importants que soutient l'AISI. Les plans constituent un cadre adéquat pour le développement durable d'une société de l'information en Afrique.

On peut définir les plans et les politiques contenus dans ce cadre comme étant "un ensemble intégré de décisions, de directives, de lois, de règles, et d'autres mécanismes visant à orienter et à façonner la production, l'acquisition et l'utilisation des TIC".

Les plans et stratégies NICI sont toujours basés sur les besoins et les priorités de développement des pays tels que définis par l'ensemble des parties intéressées dans chaque pays. Les gouvernements jouent un rôle primordial dans la création d'un environnement politique et législatif favorable à la création d'infrastructures d'information et de communication intégrées au niveau national. Étant donné que l'agenda de développement national constitue le pilier des plans NICI, les domaines suivants restent déterminants dans la mise en œuvre des plans.

Infrastructures physiques: Sans infrastructures adéquates, la vision de l'AISI a peu de chances de voir le jour. La principale raison en est le besoin d'améliorer la qualité et de créer des réseaux et des services de télécommunications au niveau des pays. Par ailleurs, il faut améliorer l'interconnexion dans la région et créer des passerelles vers les réseaux internationaux de télécommunications. Le

développement des infrastructures de diffusion pour les services radiophoniques et télévisuels, la production, l'assemblage et la distribution de matériel informatique abordable comptent parmi les autres domaines d'importance. Les plans et les politiques NICI doivent également prendre en compte le développement d'applications de logiciels, tout en abordant des questions telles que les droits de propriété intellectuelle.

Création d'un cadre législatif et réglementaire:

Une revue globale des cadres réglementaires existants doit être menée. Il s'agit de toutes les lois applicables et de tous les arrangements institutionnels conclus. Un environnement législatif et réglementaire stable et prévisible demeure un préalable à l'investissement dans le secteur de l'information et de la communication.

Création de ressources nationales en information:

Le développement de contenu est aussi important et intéressant que le développement d'infrastructures d'information et de communication. Il existe déjà une richesse en information sur le continent, qui n'est pas toujours facilement accessible ou exploitable. Celle-ci va jouer un rôle déterminant dans la planification, la prise de décision dans les secteurs public et privé et dans le développement de tous les secteurs socio-économiques des sociétés africaines. À ce niveau, il faut voir comment tirer profit des logiciels libres.

«...tout le monde va vers une société où on se branche et on joue, mais en Afrique on ne peut même pas se brancher».

Hon. Mme Mary Kaphwereza Banda, Ministre du genre du Malawi

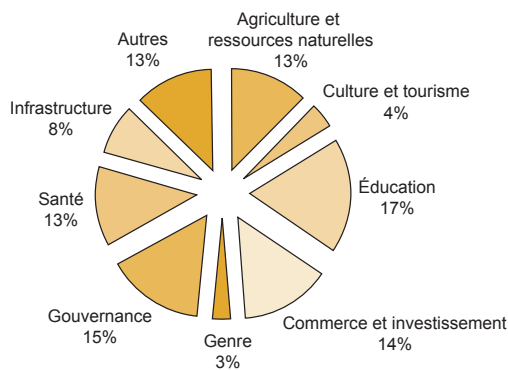
Les applications des TIC dans certains domaines sociaux et économiques clés:

La création d'applications en phase avec les priorités de développement du pays pourrait constituer une contribution de taille. Des applications devraient être faites dans le domaine de la gouvernance électronique pour améliorer l'efficacité du service public et les prestations de services en faveur des citoyens; il s'agit par exemple de l'éducation, de la santé et du commerce électronique.

Liens avec les objectifs nationaux, régionaux et mondiaux de développement:

Le processus des NICI doit être fondé sur des initiatives visant à

Secteurs clés de concentration des plans NICI



Compilation produite à partir du plan NICI de 11 pays

lutter contre la pauvreté tels que les Objectifs de développement du millénaire auxquels tous les États membres de l'ONU ont souscrit, de même que d'autres efforts tels que les Plans stratégiques de lutte contre la pauvreté (PRSP).

Développement des ressources humaines: Le développement des ressources humaines est la pierre angulaire de la pérennité de la société de l'information. Les NICI prônent le renforcement des capacités tant techniques que de gestion à travers l'éducation et la formation, afin de faire des Africains des citoyens bien armés pour affronter l'ère des connaissances. Les institutions d'enseignement et de formation doivent élaborer des programmes d'enseignement visant le renforcement des capacités des managers, des ingénieurs et des spécialistes des TIC, des travailleurs et des étudiants.

Processus et cycle d'élaboration des NICI

La formulation des plans NICI nécessite un vaste processus de concertations dynamique et continu. Les expériences des différents processus d'élaboration NICI effectués dans certains pays africains dans le cadre de l'AIISI ont abouti à une méthodologie en différentes phases qu'on peut adapter à d'autres pays. La durée d'élaboration d'un plan NICI varie selon les pays. Les pays doivent faire preuve de flexibilité, et ne pas attendre la fin du processus NICI pour commencer à mettre en œuvre certains programmes et actions concrets.

Phase 1: La méthodologie met l'accent sur l'élaboration d'un document cadre. Il consiste à faire une revue et une analyse des cadres, politiques, stratégies et dispositions nationaux de dével-

oppement socio-économique existants, ainsi que le développement, le déploiement et l'exploitation des TIC par le pays. Le document cadre précise et définit les difficultés d'ordre général en soulignant les stratégies spécifiques nécessaires pour guider le processus d'élaboration de la politique et du plan qui en résulte.

Phase 2: Le document de politique est élaboré, avec des détails sur les engagements en rapport avec ce qui doit être fait à travers l'exploitation et le développement des TIC. Le Plan, qui doit être élaboré dans la 3e phase du processus, indique comment les engagements politiques vont être traduits en programmes et initiatives concrets à mettre en œuvre.

Phase 3: C'est la dernière phase et elle est consacrée à l'élaboration du premier plan de TIC qui s'inspire des engagements politiques du gouvernement. Ce plan, le premier d'une série, constitue la pierre angulaire du plan de développement socio-économique du pays prévu pour une durée bien déterminée (3 à 5 ans). L'exercice consiste à créer un plan TIC intégré dans le développement socio-économique, capable de favoriser la création de la base socio-économique et l'environnement nécessaires pour accélérer l'évolution des pays vers une économie/société de l'information et du savoir.

«...en élaborant la politique en matière de TIC au Ghana, il faudra prendre en compte les questions liées au secteur universitaire pour développer les ressources humaines nécessaires à l'économie de l'information/du savoir».

Seth Laryea, Président, Valley View University, Ghana

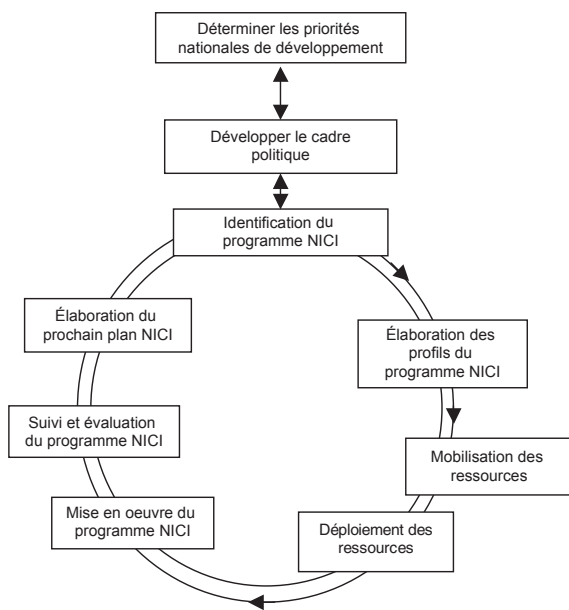
Une fois le plan élaboré et la mise en œuvre commencée, son application est supervisée et évaluée régulièrement, notamment lors des révisions annuelles.

Sensibilisation et implication des parties intéressées

Recommandation a été faite que toutes les parties intéressées soient impliquées dans l'élaboration des plans et des politiques NICI dès le début du processus. Cette activité est un processus intensif de concertations sous la direction des gouvernements.

En principe, le processus d'élaboration du plan NICI doit être géré par une équipe ou une commis-

Le Cycle NICI



sion de haut niveau. Dans les pays où le processus a été une réussite totale, l'équipe ou la commission avait été mise en place par le président ou le gouvernement/primature. Les membres de l'équipe comprennent des représentants des gouvernements (agences/départements/ministères); des groupements de la société civile; du secteur privé; des organes indépendants de régulation ; des universitaires, des syndicats etc. C'est dans le cadre de ces concertations que certaines questions peuvent être abordées, telles que l'intégration du genre et des problèmes des jeunes dans les plans et les stratégies. De l'avis de la parlementaire tchadienne,

«Autant nous devons investir des ressources pour développer les infrastructures nationales de TIC, autant nous devons investir également dans l'amélioration des niveaux d'initiation aux TIC dans les écoles et à travers le pays tout entier. --- Nous devons aller au-delà des 3R et embrasser également les connaissances en informatique».

Professeur Francis, K. A. Allotey, célèbre mathématicien ghanéen et ancien Président de la Commission de l'énergie atomique du Ghana

Marie Koumandial Nanalbaye, "il faut mener des campagnes de sensibilisation pour favoriser l'accès des femmes aux TIC; le Gouvernement et le Parlement tchadiens doivent mettre en place des plans et des politiques qui prennent en compte les femmes".

Le premier pas sera la tenue d'un atelier avec la participation de toutes les parties intéressées pour

les sensibiliser au processus. Cela permettra aux acteurs de la société de s'engager et d'apporter leur appui dès le début du processus NICI.

Édification de la société de l'information en Afrique: défis et opportunités

Il faudra surmonter plusieurs obstacles avant de parvenir à l'édification de la société de l'information en Afrique. Parallèlement aux défis, plusieurs opportunités s'offrent au continent pour lui permettre d'apporter sa contribution dans la recherche de solutions novatrices aux nombreux impératifs socio-économiques qui assaillent aujourd'hui les pays en développement. Le tableau ci-après présente les défis et opportunités relatifs à l'élaboration des plans NICI.

Le rôle du gouvernement est de présenter une vision et une stratégie, de mettre en place un cadre juridique et réglementaire capable de favoriser le développement d'une société de l'information profitable à tous les secteurs de la société.

Concertations avec les populations: le processus NICI au Rwanda et au Malawi

Les concertations menées dans ces deux pays ont pris la forme de rencontres avec les membres de départements ministériels concernés, les principaux acteurs du secteur public et privé, de même que les différents représentants de l'industrie des TIC. En plus, des rencontres publiques et des réunions sont organisées avec les ONG, les universités et autres institutions de l'enseignement supérieur, les regroupements de la société civile et les médias.

Durant les concertations au Rwanda, plusieurs segments de l'opinion publique estimaient que par rapport aux services publics, «il y a une nécessité de définir ce que le Gouvernement peut faire en matière de TIC, et ce que le pays tout entier peut gagner dans l'exploitation des TIC». Pour d'autres, les TIC devraient permettre de rapprocher les gouvernants des gouvernés.

Au Malawi, une certaine partie de l'opinion a mis en garde les décideurs politiques, les invitant à ne pas formuler de politiques sans élaborer les programmes adaptés pour leur mise en œuvre.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DES NICI

Domaines prioritaires	Défis	Opportunités
Création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels types d'emplois créés? ▪ Comment seront créés les emplois? ▪ Quelles seront les ressources à utiliser pour réduire le chômage? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouvelles opportunités d'emplois dans l'économie de l'information – le télétravail et les recrutements en ligne; ▪ Nouvelles opportunités d'emplois à travers la fourniture de services d'information sur le marché global; ▪ Utilisation des TIC dans les systèmes d'appui à la prise de décision pour gérer le marché de l'emploi de façon plus efficace et le développement des ressources humaines; ▪ Données sur l'emploi selon le secteur, le sexe, et l'endroit.
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Épidémies et expansion des maladies infectieuses – sida, TB etc.; ▪ Fort taux de mortalité infantile; ▪ Courte espérance de vie; ▪ Faiblesse du nombre de médecins par habitant. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de systèmes d'informations médicales pour aider l'administration et la direction de la santé; ▪ Établissement de profils sanitaires aux niveaux régional, national, rural, et des districts; ▪ Amélioration de l'accès au diagnostic spécialisé à travers la télé-médecine; ▪ Amélioration de la distribution et réduction des prix des produits médicaux.
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible taux d'alphabétisation, notamment chez les femmes; ▪ Faible ratio enseignants/élèves; ▪ Peu d'écoles et d'universités; ▪ Absence de matériel scolaire; ▪ Accès aux bibliothèques limité; ▪ Faible capacité de recherche. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fournir un accès à distance équitable aux ressources pour soutenir l'enseignement à distance et renforcer les capacités éducatives locales; ▪ Connecter les écoles, les universités et les centres de recherche à l'Internet et aux ressources en information ; ▪ Améliorer la gestion dans le système éducatif; ▪ Promouvoir et soutenir la collaboration entre enseignants et chercheurs; ▪ Étendre la portée des établissements d'enseignement au niveau communautaire.
Culture	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dégradation des moyens de conservation du patrimoine culturel; ▪ Absence d'accès aux sites culturels nationaux au niveau local et régional; ▪ Méconnaissance des différentes cultures africaines. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre accessibles les musées en Afrique; ▪ Promouvoir la conservation électronique et la documentation des manuscrits et des objets d'art; ▪ Accroître l'accès aux manuscrits et objets rares par les chercheurs et le public à travers des produits de CD-ROM.
Échanges commerciaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faiblesse des échanges commerciaux intra-africains, qui représentent moins de 5% du total des échanges; ▪ Mauvaise qualité des systèmes de transport et de communication qui pénalisent les échanges commerciaux; ▪ Manque d'informations sur les procédures, les possibilités d'importation et d'exportation, les marchés et les prix. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relier les chambres de commerce, les organisations d'opérateurs économiques et le secteur du commerce pour soutenir les PME et accroître les échanges régionaux et mondiaux; ▪ Réduire le coût des opérations commerciales; ▪ Développer des informations concernant le commerce en ligne et opportunités d'import/export; ▪ Développer et commercialiser de nouveaux produits à travers les réseaux électroniques.
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'informations sur les ressources touristiques, qui restent une source inexploitée de richesses provenant des visiteurs nationaux et internationaux; ▪ Manque d'informations sur les destinations, les services et les installations touristiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attraction de plus de touristes en offrant de très bons services d'information et de communication dans les réceptifs touristiques; ▪ Réduction des coûts des offres internationales pour attirer les touristes; ▪ Amélioration de l'image de marque de l'Afrique à travers des campagnes de promotion en ligne; ▪ Création de bases de données touristiques régionales et nationales sur les destinations et les installations; ▪ Création d'un mécanisme de voyage virtuel et collecte d'informations grâce à l'Internet; ▪ Fourniture d'informations et d'indicateurs sur le tourisme pour encourager l'investissement dans les projets touristiques.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLABORATION DES NICI (suite)

Domaines prioritaires	Défis	Opportunités
Agriculture et sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible production vivrière au niveau national pour satisfaire les besoins du marché, du fait d'une sous-utilisation des ressources disponibles; ▪ Manque d'informations sur l'importation à partir des meilleurs marchés dans les meilleures conditions; ▪ Manque d'informations sur les exportations de produits agricoles avec les avantages les plus compétitifs; ▪ Manque d'orientation dans la planification des semences des cultures et de connaissance des nouvelles méthodes et technologies; ▪ Manque d'accès aux informations sur le marché des produits alimentaires et les prix. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de systèmes de surveillance des performances des marchés; ▪ Renforcement de la sécurité alimentaire à travers un accès à temps aux informations pour optimiser le nombre de cycles de production et de récoltes, localiser les sources d'excédents, les circuits de distribution et les lieux de stockage; ▪ Accès aux subventions du gouvernement; ▪ Contrôle des ressources hydrauliques et agraires; ▪ Bonne commercialisation des produits agricoles; ▪ Accès équitable aux nouvelles techniques pour améliorer la production agricole; ▪ Amélioration de la communication pour de meilleures recherches et des services d'extension.
Genre et développement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Questions d'équité des genres telles que salaire égal pour un travail égal; ▪ Pratiques discriminatoires envers les femmes; ▪ Discrimination envers les femmes pour l'accès à la technologie et aux ressources d'information; ▪ Absence d'informations sur les femmes dans la société, la culture et l'économie. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la situation des droits de la femme à travers l'accès aux informations et aux indicateurs permettant de contrôler les problèmes de genre; ▪ Assurer un accès équitable des femmes à l'information, à la technologie et à la formation technologique; ▪ Renforcer le rôle des médias modernes pour promouvoir la prise de conscience de l'égalité entre la femme et l'homme.

Qu'est-ce que l'AIISI?

L'Initiative de la société de l'information en Afrique (AIISI) est un cadre d'action qui a servi de base aux activités d'information et de communication en Afrique au cours des cinq dernières années. L'AIISI ne porte pas sur la technologie. Il s'agit de doter les Africains de moyens pour améliorer leur qualité de vie et lutter contre la pauvreté.

L'AIISI a été lancée lors de la 22e réunion de la Conférence des Ministres de la CEA chargés du développement économique et social et de la planification tenue en mai 1996, et adoptée par le Sommet des chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) lors de la 64e Session ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Yaoundé au Cameroun du 1er au 5 juillet 1996. L'AIISI a fait l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour lors du premier Forum pour le développement de l'Afrique tenu en 1999.

Pourquoi l'AIISI?

L'AIISI a été initiée en 1996 car l'Afrique avait besoin d'une vision commune pour non seulement combler le fossé numérique la séparant du reste du monde, mais aussi créer des opportunités numériques à développer par les Africains et leurs partenaires, et accélérer l'entrée du continent dans l'économie mondiale de l'information et du savoir.

<http://www.uneca.org/aisi>

Sur les documents d'information de l'AIISI:

Les documents d'information de l'AIISI mettent l'accent sur les questions liées à la promotion des TIC pour le développement et visent à sensibiliser les décideurs politiques africains aux tendances et évolutions en cours sur le continent.

Le document d'Information de l'AIISI a pu être réalisé grâce à la contribution généreuse du Bureau Afrique de la Banque Mondiale.

Pour plus d'informations, prière de s'adresser à:

Promotion des technologies de l'information pour le développement
 Division des services de l'information pour le développement
 Commission économique pour l'Afrique (CEA)

P. O. Box 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

E-mail: aopoku-mensah@uneca.org

Tel: 251 1 511167

Fax: 251 1 510512

Website: <http://www.uneca.org/aisi>